

Figeac-Communauté

Bagnac-sur-Célé - Bédier - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare
Capdenac-le-Haut - Carayac - Cuzac - Faycelles - Felzins - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac
Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcihac-sur-Célé
Montredon - Planioles - Predeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur
Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mai 2011 - N° 74

(Crédit photo : E. GRIMAUULT)



Budget 2011 : rigueur accrue sans sacrifier le niveau d'investissement communautaire

Réforme de la fiscalité locale en 2009, réforme des Collectivités Territoriales fin 2010, même si la liberté d'administration et l'autonomie financière des Collectivités locales sont des principes reconnus par notre constitution, celles-ci demeurent largement tributaires des évolutions législatives

proposées par le Gouvernement.

En redistribuant les ressources fiscales entre les différentes Collectivités, la réforme bouleverse en profondeur leurs possibilités d'action. Les Régions ne disposent plus de fiscalité directe et les Départements conservent seulement la taxe sur le foncier bâti. Les Communautés qui disposaient uniquement d'impôts sur les entreprises (taxe professionnelle) se voient transférer la part d'impôts sur les ménages (taxe d'habitation, taxes foncières) que percevaient auparavant la Région et le Département, impôts sur les ménages qui constitueront désormais leurs principales marges de manœuvre fiscales.

Paradoxe d'une réforme mal conduite, Figeac-Communauté, parce que la plus industrialisée, est la seule Communauté du Département à avoir un produit fiscal après réforme, inférieur à ce qu'il était avant. La différence de produit est compensée par l'Etat mais jusqu'à quand ?

Conséquence de cette perte de dynamique des bases fiscales, la Communauté subit cette année une érosion de sa capacité d'autofinancement - c'est-à-dire de la part de ses recettes de fonctionnement pouvant être consacrée à l'investissement qui passent de 943 998 € en 2010 à 873 430 € en 2011.

Malgré ces contraintes, les élus de Figeac-Communauté ont pu programmer pour 2011 près de 5,5 millions d'euros d'investissements, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2010.

L'équipement et la modernisation du territoire, en particulier dans le domaine économique, sont les priorités que les élus se sont fixées, afin de conforter l'attractivité du figeacois et d'accompagner le dynamisme – le plus important du Département – de son bassin d'emplois. Le maintien d'un niveau d'investissement important a été rendu possible grâce aux arbitrages permettant de limiter l'augmentation globale des charges de fonctionnement - dont certaines sont obligatoires pour la Collectivité - à 2,74 % alors qu'en moyenne, cette évolution était de 6 % pour l'ensemble des Communautés de Communes à taxe professionnelle unique en 2010 (source : Ministère des finances / DGCL).

Citons à titre d'exemples, une baisse des dépenses à caractère général des services gérés directement par la Communauté qu'une meilleure mutualisation des commandes devrait générer et le gel de la majeure partie de l'enveloppe des subventions aux associations, en particulier en matière culturelle.

Cette année encore, le recours à l'emprunt devrait être extrêmement faible (114 682 € d'emprunt inscrits sur le budget principal), sachant que Figeac-Communauté figure parmi les groupements de Communes les moins endettés.

Gestion rigoureuse, situation financière saine, faible endettement, dynamisme économique, autant d'atouts permettant à notre Communauté de faire face cette année aux contraintes imposées par le nouveau cadre fiscal local et au gel de certaines dotations versées par l'Etat.

Mais, pour demain, une réduction drastique de nos marges de manœuvre est à craindre.

Martin MALVY
Président de Figeac-Communauté

BUDGET GLOBAL (fonctionnement + investissement)

2010 21 916 784 €	+ 4,18 % →	2011 22 833 462 €
-----------------------------	----------------------	-----------------------------

FONCTIONNEMENT

2010 16 956 677 €	+ 2,74 % →	2011 17 421 249 €
-----------------------------	----------------------	-----------------------------

DÉPENSES	RECETTES
Reversements de fiscalité aux communes membres ...31,40 %	Fiscalité et compensations de l'Etat 67,45 %
Dépenses obligatoires (ordures ménagères, aide sociale, services d'incendie et de secours31,64 %	Taxe d'enlèvement
Sport, enfance, jeunesse14,17 %	des ordures ménagères 18,78 %
Culture 8,17 %	Subventions, dotations 10,81 %
Économie, formation, tourisme 3,38 %	Produits des services
Administration générale 3,23 %	et immeubles 2,52 %
Action sociale (CIAS)2,88 %	Redevances (Taxe de séjour, SPANC) 0,44 %
Environnement (SPANAC, Chenil, Syndicat Rance et Célé) 1,36 %	
Développement du territoire (Pays, GAL) 1,33 %	
Gestion immeubles1,19 %	
Logement, transport0,79 %	
Charges financières0,16 %	

INVESTISSEMENT : principaux programmes 2011

■ Développement économique et touristique

- Un crédit global de 3 millions d'euros est inscrit pour la réalisation de l'extension de la ZA de la Rotonde à Capdenac-Gare (2 ha supplémentaires, qui sont d'ores et déjà pré - réservés par deux entreprises), l'extension de la ZA de l'Aiguille à Figeac (aménagement de la première tranche et réalisation de plateformes en préparation de la seconde tranche), la poursuite des études et la réalisation des acquisitions foncières en vue de l'extension de la zone commerciale du Couquet à Capdenac-Le-Haut.

- Une provision de 160 000 € a également été inscrite en matière d'aide à l'immobilier d'entreprises industrielles.

- Un crédit de 375 000 € a été inscrit pour l'amélioration des conditions d'accueil du public dans les Offices Intercommunaux de tourisme et, notamment, le réaménagement de l'Hôtel de la Monnaie à Figeac.

■ Aménagement de l'espace

- Une enveloppe de 500 000 € HT sera consacrée à

l'aménagement des cœurs de villes et villages de Saint-Jean-Mirabel, Predeignes, Larroque-Toirac, (éclairage public), Capdenac-Le-Haut (étude), Capdenac-Gare (étude).

■ Logement et action sociale

- Un budget de 300 000 € HT est inscrit pour la fin des travaux de réhabilitation de l'ancien couvent de Lissac et Mouret (réalisation de quatre logements sociaux, de locaux administratifs, d'un point Poste et d'une bibliothèque) et l'animation de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui sera menée sur le territoire communautaire.

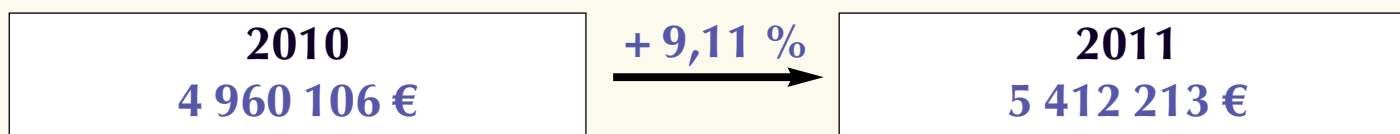
■ Culture

- 220 000 € HT sont consacrés à l'acquisition de matériel de projection numérique 3D pour les cinémas de Capdenac-Gare et Figeac et à la réalisation de travaux du gros entretien de nos équipements culturels.

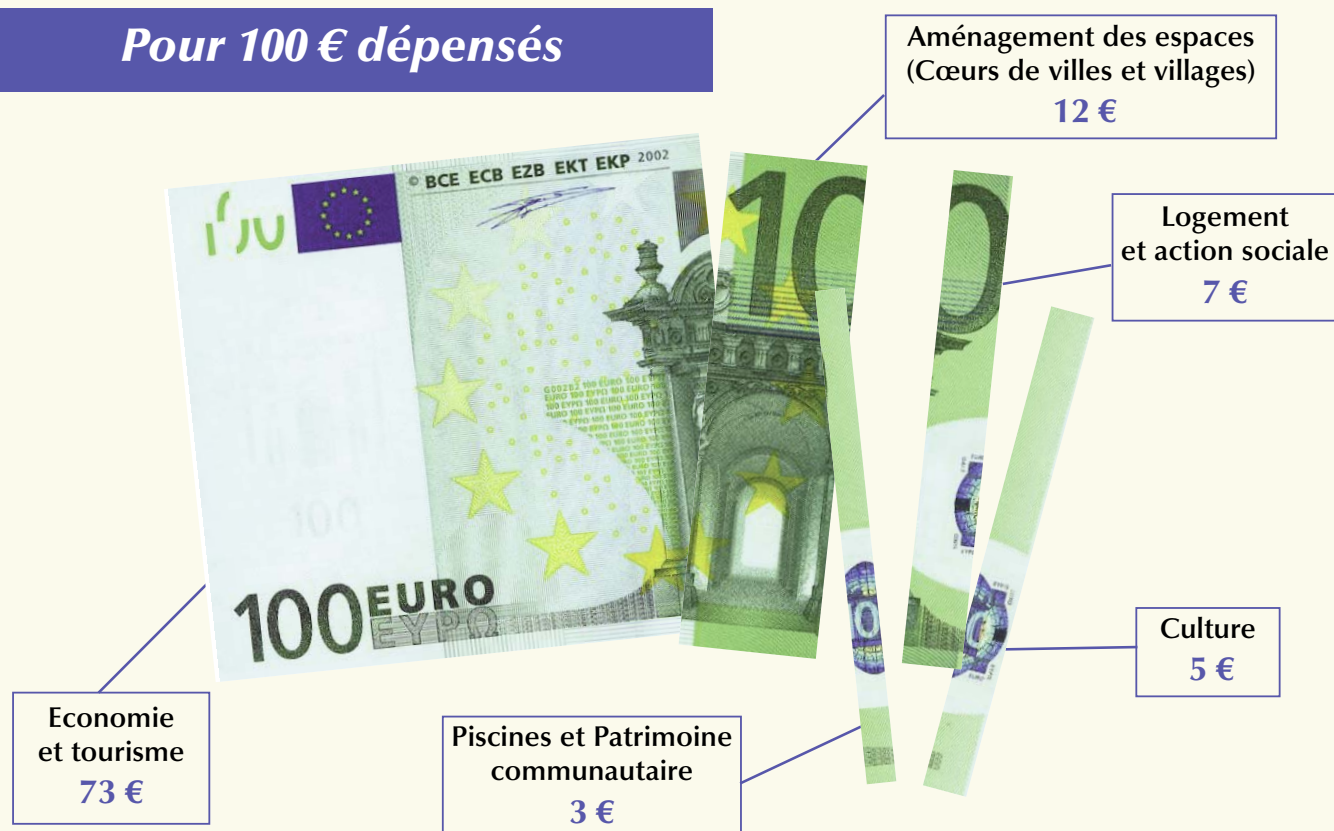
■ Piscines et patrimoine communautaire

- 160 000 € HT sont prévus pour l'entretien et la maintenance des piscines et autres bâtiments communautaires.

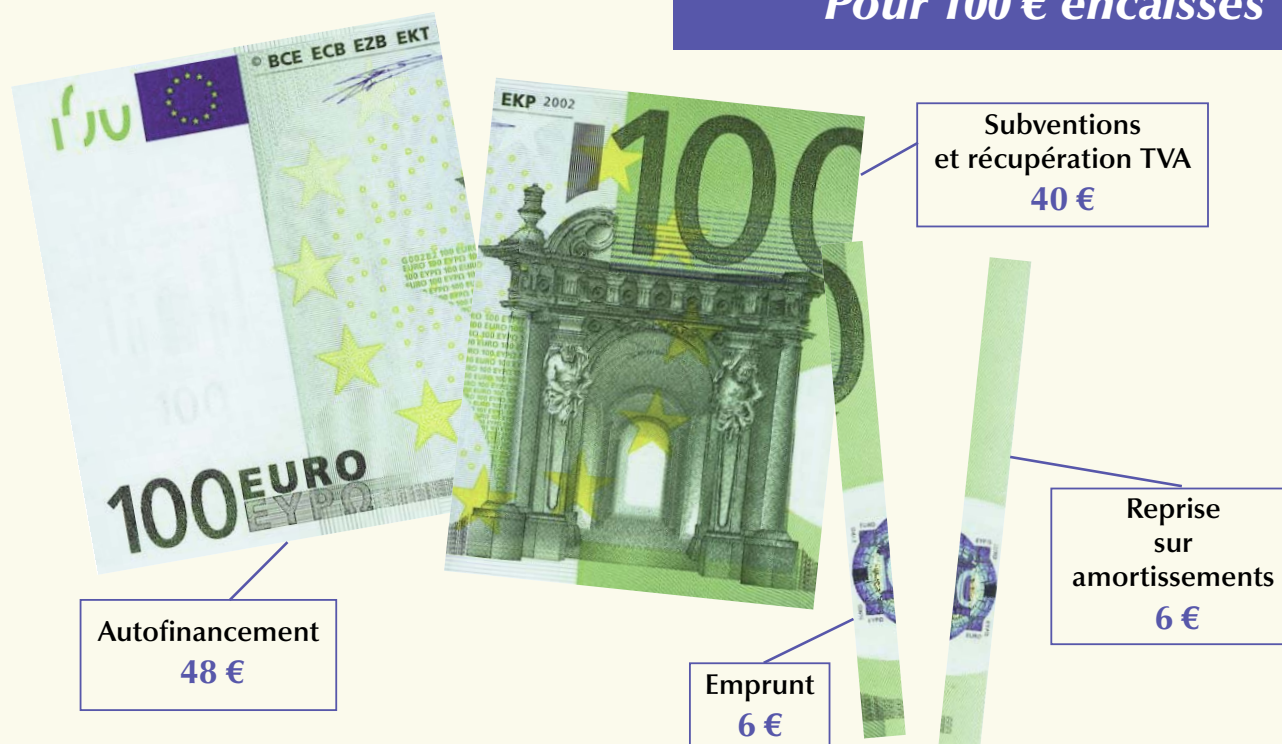
INVESTISSEMENT



Pour 100 € dépensés



Pour 100 € encaissés



Economie

■ QUERCYPÔLE : l'hélicoptère inaugurée

Vendredi 8 avril, Martin Malvy, président de Figeac-Communauté, entouré de Jacques Lutz, maire de Cambes, Jean-Claude Lugan, vice-président de Figeac-Communauté en charge des Affaires Economiques et en l'occurrence chargé du dossier « hélicoptère », André Mellinger et Nicole Paulo, conseillers généraux de Figeac-Ouest et Est, Mohamed Saadallah, Sous-préfet de Figeac et de nombreux élus de Figeac-Communauté, inaugurerait l'hélicoptère située au parc d'activités « Quercypôle » à Cambes. Une cérémonie à laquelle était également convié Jean-Louis Ducasse, directeur du SAMU 31, qui avait fait le déplacement depuis Toulouse à bord d'un hélicoptère sanitaire.

Répondant aux normes imposées par l'Aviation Civile, cette hélicoptère constitue aujourd'hui la nouvelle aire d'atterrissage des hélicoptères sanitaires en remplacement du stade du Calvaire, situé en plein cœur de Figeac. En effet, pour des raisons de sécurité, les hélicoptères ne sont plus autorisés à se poser sur les stades en zone urbaine. Ce nouvel emplacement a été choisi par Figeac-Communauté en concertation avec le Centre Hospitalier de Figeac, la direction générale



Jean-Louis Ducasse, Directeur du SAMU 31, accueilli par les officiels.

de l'Aviation Civile et la Commune de Cambes. Une fois la déviation de Cambes réalisée, l'hélicoptère se situera à moins de 15 mn du Centre Hospitalier de Figeac.

Le coût global d'aménagement de cette hélicoptère s'élève à 195 389 € H.T. financé par la Région Midi-Pyrénées (115 061 €), Figeac-Communauté (40 164 €) et la Commune de Figeac (40 164 €). Outre l'aménagement de la plateforme d'atterrissage, les travaux comprenaient l'automatisation de l'éclairage, la signalisation et le balisage de l'hélicoptère, la mise en place d'une clôture et l'enfouissement d'une ligne moyenne tension.

Depuis l'autorisation préfectorale de mise en service du 26 janvier 2011, elle a déjà été utilisée à plusieurs reprises. **Réservé en priorité aux transports sanitaires, cet équipement pourra également être utilisé par des hélicoptères privés** (vols d'affaires, d'entreprises) puisqu'une plateforme de translation a été réalisée de façon à ce que ces derniers puissent stationner en libérant la plateforme centrale. **Un atout supplémentaire pour le développement du parc d'activités.**

■ ZA LA ROTONDE DE CAPDENAC-GARE : Les travaux d'extension ont démarré

En octobre 2007, le Conseil de Figeac-Communauté (compétent en la matière) votait une **extension d'1,7 ha** de la zone d'activités de la Rotonde qui en compte déjà 16,3 ha. Cette extension se compose de **deux lots** qui sont d'ores et déjà réservés.

Avant de viabiliser les nouvelles parcelles, une série d'études sur la qualité des sols (études géotechniques et environnementales) a été menée. Les résultats ont

confirmé la faisabilité technique de l'opération. D'autre part, les financements permettant la réalisation de cette extension sont aujourd'hui acquis.

Après consultation, le marché a été attribué au groupement Gregory-Capraro pour un montant de 41 680 € H.T. La phase opérationnelle a donc été lancée ; les travaux ont démarré début mai.

Habitat

FONS : l'ancienne Judicature Royale réhabilitée et inaugurée

Vendredi 22 avril, de nombreux habitants de Fons étaient présents aux côtés de leur maire, Eliette Chauliaguet, pour assister à l'inauguration de l'ancienne Judicature Royale, édifice remarquable du XIV^{ème} siècle, classé au titre des Monuments Historiques.

Une opération de réhabilitation du patrimoine ancien portée par Figeac-Communauté - suite à la mise à disposition du bâtiment par la Commune - dans le cadre de sa compétence « politique du logement social d'intérêt communautaire ». Cette magnifique bâtisse située en centre bourg abrite aujourd'hui **au rez-de-chaussée les locaux de la Mairie**, désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite **et aux étages deux logements locatifs sociaux**.

Pour cette opération, d'un coût total de 394 763 € H.T., Figeac-Communauté a obtenu le soutien financier de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Lot.

Martin Malvy, président de Figeac-Communauté, tout comme Gérard Miquel, président du Conseil Général du Lot et Mohamed Saadallah, Sous-Préfet de Figeac,



Avant de couper le ruban inaugural, Eliette Chauliaguet, maire de Fons, a retracé l'histoire de l'ancienne Judicature Royale, très bel édifice datant du XIV^{ème} siècle.

a salué la qualité du projet architectural confié à Jean-Claude Marty - après une étude du C.A.U.E. et un diagnostic préalable de Marie-José Gautrand - et le travail réalisé par les différentes entreprises.

Cette opération, outre l'intérêt patrimonial, permet à la Commune de Fons d'accueillir de nouveaux habitants et de bénéficier de locaux accessibles à tous.



Avant....



... et après travaux.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Culture

■ L'AUTRE FESTIVAL DERRIÈRE LE HUBLOT : les 11 et 12 juin à Capdenac-Gare

Le festival change, nous l'avons dit, nous le faisons ! La nuance semblera peut-être infime, elle est de taille. Derrière le mot *l'Autre* se cache des mois de réflexion, d'échanges et de rencontres pendant lesquels nous avons cherché puis hésité, nous avons déconstruit puis reconstruit. Nous vous avons aussi écouté, rencontré des artistes, observé la ville.

Il eut été plus simple pour nous de poursuivre. Nous prenions alors le risque du ronronnement. Pour ne rien vous cacher, il est plus excitant de réinventer une manifestation artistique, populaire et festive qui pourra **éveiller votre curiosité en renouvelant l'aventure, en portant un autre regard sur la ville...**

L'enjeu est bel et bien de chercher les confrontations, d'interroger et d'explorer autrement la ville de Capdenac-Gare, en invitant des artistes à se saisir du territoire, de son contexte et en plaçant au cœur de notre rendez-vous les projets qui tissent des liens entre les artistes, les habitants et les territoires.

Laissez-vous surprendre par l'imprévu !

Parcours spectacle, théâtre en randonnée, lever du soleil musical, nuit sonore, expériences photophonographiques, écriture contextuelle, bande dessinée dans la ville, action collective, chorégraphie

aquatique, projet participatif... voilà autant de projets artistiques et d'expériences singulières que nous vous proposons.

En bordure du précipice sous les arbres tricentenaires, dans une prairie fleurie, sur les berges du Lot, sous les étoiles, dans un ancien couvent, dans la rue, dans la ville, dans le Parc de Capèle, entre deux plans de tomates... voilà autant de lieux possibles pour vous retrouver.

Sachez qu'il faudra vous mettre en mouvement : chercher, marcher, construire votre itinéraire, vous perdre, vous échapper, fureter... et vous retrouver. Vous avez la liberté de choisir l'itinéraire, c'est nous qui vous donnerons, avec les artistes, les quelques pistes de départ. A vous d'aiguiser votre curiosité, de vous laisser surprendre par l'imprévu !



Renseignements et réservations :

Office de Tourisme du Pays de Figeac : 05 65 64 74 87 (Capdenac-Gare) ou 05 65 34 06 25 (Figeac)

Services culturels de Figeac-Communauté : 05 65 34 24 78

Retrouvez le programme détaillé sur www.derriere-le-hublot.fr

■ DERNIER RENDEZ-VOUS DE LA SAISON : Amazigh Kateb en concert à Figeac



La clôture de la saison culturelle sera musicale, festive et en plein air, comme une heureuse transition vers les beaux jours d'été... Amazigh Kateb qui fut le leader fougueux de Gwana Diffusion sera notre invité pour **un chaleureux concert placé sous le signe d'une musique à la fois métissée, poétique et engagée.**

Comme un écho à l'Algérie, sa terre natale, et à la France, sa terre d'accueil, sa musique est empreinte de tradition et de modernité associant les tonalités gnaoui, raï ou chaabi au hip hop, rock, reggae, ragga ou électro.

Une musique salubre pour le corps et l'esprit !

> **Samedi 4 juin à 21 h**
> Cour du Puy à FIGEAC - **Concert gratuit**

Jeunesse

■ FÊTE DU JEU: une manifestation gratuite ouverte à tous

Samedi 28 mai, aura lieu la Fête du Jeu. Un événement national, relayé à Figeac, qui vous permettra de **découvrir gratuitement le jeu sous toutes ses formes**, quel que soit votre âge.

Le collectif Fête du Jeu ^(*), organisateur de l'événement sur Figeac ^(**), a souhaité pour cette 7^{ème} édition mettre en avant les jeux surdimensionnés tout en préservant une offre de jeux variée et accessible à tous.

Rendez-vous **dans les Jardins de l'Hôpital, de 16 h à 22 h**, pour jouer, bien sûr, mais aussi partager et passer un moment convivial **en famille ou entre amis**... Jeux de stratégie, d'équilibre ou d'adresse (quilles, jeux de palais, awale, billard, domino, mikado, scrabble) jeux collectifs (ping-pong, volley, fort boyard...), il y en aura pour tous les goûts ! Les plus jeunes auront également leur espace dédié, « le village des enfants », avec des jeux et des

a m é n a g e m e n t s propices à éveiller leur créativité et leur imaginaire.

Une fin d'après-midi et une soirée très conviviale en perspective...

Venez nombreux !

^(*) Sont membres du collectif : le Centre Social et de Prévention, l'Espace Jeunes de Figeac, la Fédération Partir, l'Office Intercommunal du Sport, l'association catholique des enfants du Lot, l'IUT de Figeac, le magasin StarJouet et MM Laugero et Lacombe.

^(**) En partenariat avec la Ville de Figeac, le RAM de Figeac, le Point Information Jeunesse et le Club Figeacois du Poney et du Cheval



■ RAM ITINÉRANT: un rendez-vous hebdomadaire

Depuis huit ans, le Relais Assistantes Maternelles de Figeac se déplace sur le territoire intercommunal. Chaque semaine (hors vacances scolaires), Magali Couderc, **éducatrice de jeunes enfants**, propose des **activités d'éveil** aux enfants (de 0 à 6 ans) accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.

Elle vous donne rendez-vous :

- le **lundi** : de 10 h à 12 h, à **Cajarc** (pyramide de l'école maternelle)

- le **mardi** : de 10 h à 12 h, à **Lissac-et-Mouret** (maison des associations) et de 16 h à 18 h à **Béduer** (foyer communal)

- le **jeudi** : de 10 h à 12 h à **Saint-Félix** (salle de motricité de l'école maternelle) et de 16 h à 18 h à **Montredon** (salle municipale)

- le **vendredi** : de 10 h à 12 h, à **Cambes** (salle municipale).

Service gratuit et sans inscription.

Renseignements au 05 65 34 12 62 ou au 06 84 29 83 76.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Brèves

LA VALLÉE DU CÉLÉ OUVRE SES PORTES : Des activités nature pour toute la famille



Les 28 et 29 mai, à l'occasion des Journées Nature de Midi-Pyrénées, le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé (*) vous propose de venir découvrir la Vallée du Célé au travers de multiples activités de plein air dans le Lot et le Cantal : randonnée / promenade, initiation à

l'équitation, escalade, parcours aventure en falaise, spéléologie, accrobranche, pêche (en plan d'eau ou en rivière), descente en canoë (libre ou accompagnée), sorties nature et diverses visites guidées (fermes, moulins...).

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ! La grande majorité des activités est gratuite. Attention, pour la plupart, l'inscription est obligatoire.

(*) En partenariat avec les Régions Midi-Pyrénées et Auvergne, les Départements du Lot et du Cantal et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les associations et les professionnels du tourisme de la vallée du Célé.

Renseignements et inscriptions : Office de Tourisme du Pays de Figeac au **05 65 34 06 25**
Retrouvez le programme détaillé sur le site www.valleducele.com.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE



FIGEAC COMMUNAUTÉ - MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX

35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex - Tél. accueil général : 05 65 11 22 76

MARCHÉS PUBLICS CONSULTABLES SUR INTERNET : www.ville-figeac.fr/c_communes/index.htm

Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30